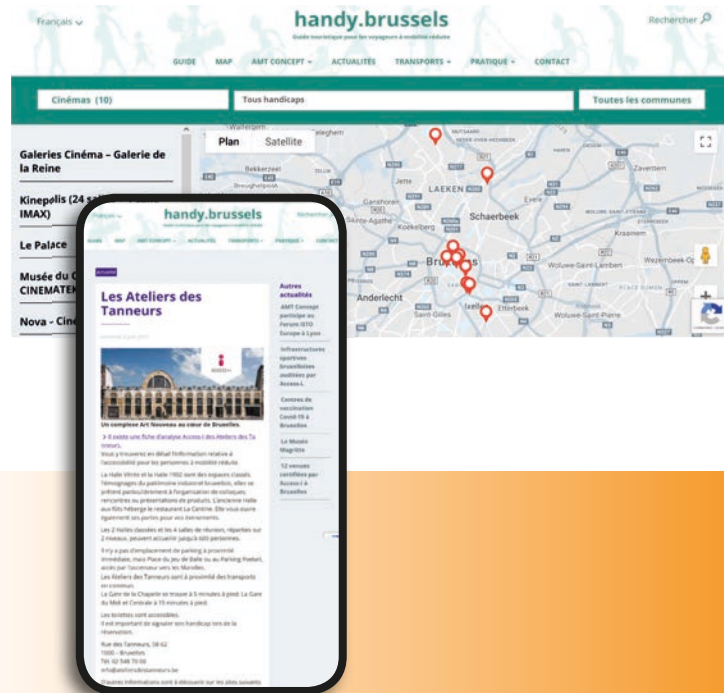




Le guide BRUXELLES POUR TOUS

Pour parvenir à développer ses objectifs AMT Concept réalise depuis 2005 le *guide touristique du voyageur à mobilité réduite*, édité en trois langues. Aujourd'hui, en partenariat avec *visit.brussels*, la webApp *handy.brussels* est disponible en ligne ainsi qu'en version papier :

<https://handy.brussels/>



Asbl agréée en tant que Service spécialisé en matière d'accessibilité de l'espace social aux personnes handicapées.



Membre actif de ISTO



Membre actif du CAWaB



Membre actif de Access i



Partenaire de HUB



BHA



Visit Brussels



WBT



Adhère à ENAT

ENAT



Collabore avec Toerisme Vlaanderen



Partenaire Construire Adaptable



Avec le soutien de



AMT Concept fait partie de plusieurs commissions consultatives communales de la personne handicapée.

ACCES ET MOBILITE POUR TOUS asbl

5/4, rue Auguste Renoir • 1140 Evere • TEL./FAX +32 (0)2 705 03 48
info@bruxellespourtous.be • <https://handy.brussels>



ACCÈS ET MOBILITÉ POUR TOUS A.S.B.L.

Association sans but lucratif, spécialisée et agréée en accessibilité



Consultance, pour «plus» d'accessibilité aux piétons à mobilité réduite dans la Région de Bruxelles-Capitale et en Wallonie

■ CONCEPT

Mettre à la disposition des communes et de l'administration en Région de Bruxelles-Capitale et en Région Wallonne des consultations techniques et des expertises afin de renforcer et de dynamiser la recherche de solutions «raisonnables» dans le domaine de l'accessibilité des lieux publics et privés aux piétons à mobilité réduite.

■ OBJECTIFS

Développer toute action visant à améliorer l'accessibilité des espaces publics, des transports et de l'environnement bâti, de manière à permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer confortablement, en toute autonomie, et sans aucune dépendance.

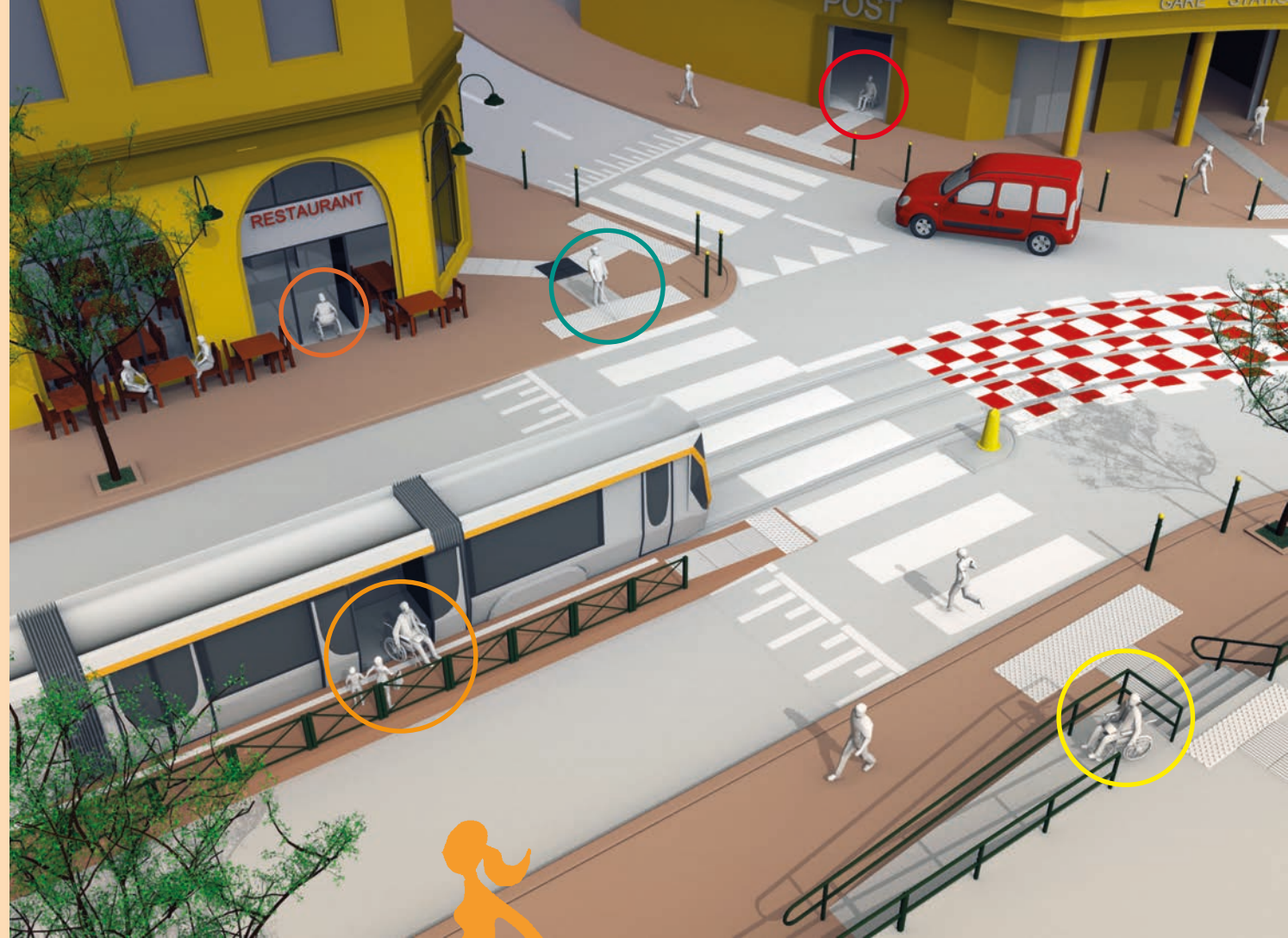
■ PUBLIC CIBLE

- l'Administration Régionale
- les communes
- les entreprises
- les professionnels
- les concepteurs de projets
- les particuliers



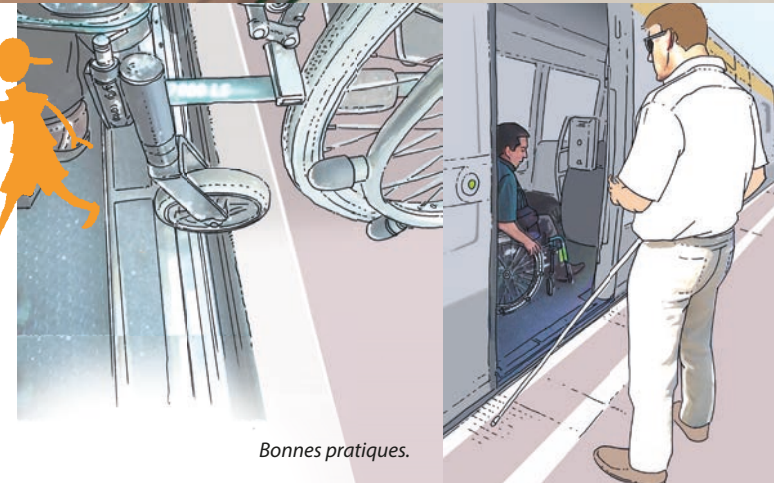
■ SERVICES PROPOSES

- information générale et documentation,
- organisation de formations collectives, colloques et de mises en situation (personnes en chaise roulante et «malvoyantes»),
- bureau d'étude et de conseil en application du RRU. (Règlement Régional d'Urbanisme) et du CWATUPE (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie),
- audits de certification et de mise en conformité de projets sur plan et de bâtiments, de sites ou d'événements existants,
- évaluation du placement du mobilier urbain et des plantations,
- étude et création de circuits en réseaux pour tous,
- études de faisabilité,
- évaluation des chantiers en cours, étude et suivi des projets d'aménagement,
- édition d'ouvrages techniques et pédagogiques pour professionnels et constructeurs,
- expertise et conseils pour professionnels et personnes en situation de handicap.



■ ACTIONS

- informer et interpeller les différents acteurs du monde politique et économique des besoins concrets de personnes en situation de handicap dans le domaine de l'environnement physique.
- échanger l'information en synergie avec des associations belges et au niveau international, notamment dans le cadre des projets européens.



Bonnes pratiques.